



## EXPRIMEZ-VOUS!

# UN PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT POUR LE CARIBOU DE PEARY

En tant qu'espèce **menacée** aux TNO, le caribou de Peary pourrait devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour inverser les facteurs menant à sa disparition ou à son extinction.



## CARIBOU DE PEARY

Le caribou de Peary est le plus petit caribou d'Amérique du Nord. Il vit en petits groupes sur les îles arctiques des TNO et du Nunavut. Aux TNO, les populations de caribous de Peary ont connu de fortes diminutions entre les années 1960 et 1990. Au cours des 20 dernières années, elles ont augmenté lentement, mais sont encore loin de leurs niveaux historiques.

Le caribou de Peary a besoin de grands espaces et doit pouvoir se déplacer librement entre les îles et à l'intérieur de celles-ci. La taille réduite et variable de ses populations rend le caribou de Peary particulièrement vulnérable aux conditions météorologiques extrêmes et à l'évolution des conditions relatives aux vents et aux glaces engendrées par le changement climatique.

Le Programme de rétablissement du caribou de Peary du gouvernement fédéral, publié en 2022, a été élaboré de manière concertée par les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations inuites et inuvialuites.

La Conférence des autorités de gestion des TNO prévoit adopter le Programme de rétablissement fédéral en s'appuyant sur les travaux en cours pour assurer la préservation et le rétablissement du caribou de Peary aux TNO.

## POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT?

- En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* des TNO, toute espèce classée comme étant **menacée** doit faire l'objet d'un programme de rétablissement.
- Le programme de rétablissement fournira des orientations sur le rétablissement et la préservation à long terme des populations de caribous de Peary.
- Le rétablissement du caribou de Peary aux TNO est une responsabilité partagée. Les décisions continueront d'être prises par consensus entre les gouvernements et les conseils de cogestion de la faune.





À gauche : Charles Francis, à droite : John Nagy, GTNO

Pour en savoir plus sur le Programme de rétablissement, consultez :  
[www.nwtspeciesatrisk.ca](http://www.nwtspeciesatrisk.ca)

## QUE CONTIENT LE PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT?

Le Programme de rétablissement proposé pour les TNO se présente en deux volets : le Programme de rétablissement du caribou de Peary du gouvernement fédéral, publié en 2022, et une addition concernant les TNO qui fait état des connaissances autochtones, communautaires et scientifiques les plus récentes sur le caribou de Peary aux TNO.

L'addition a été préparée par la Conférence des autorités de gestion, c'est-à-dire les gouvernements et les conseils de gestion de la faune qui se partagent la responsabilité du caribou de Peary aux TNO.

Ensemble, les deux volets du Programme de rétablissement des TNO décrivent les menaces et les effets positifs sur le caribou de Peary et son habitat et recommandent des objectifs pour la préservation et le rétablissement de l'espèce.

## QUELS SONT LES TYPES DE MESURES ENVISAGÉS?

Le Programme de rétablissement propose 49 mesures pour contrer les menaces qui pèsent sur le caribou de Peary, dans les catégories suivantes.

- Suivi et recherche
- Préservation et gestion de l'habitat et de l'espèce
- Éducation et sensibilisation, intendance et partenariats
- Lois et politiques

Les interdictions ou mesures de protection automatiques (telles que les restrictions sur la chasse) ne font pas partie du Programme de rétablissement.

## NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION!

- Manque-t-il des éléments dans le Programme de rétablissement?
- Avez-vous des suggestions pour améliorer l'addition concernant les TNO (partie 1)?
- Quelles mesures devraient être prises **maintenant** (priorité élevée) pour protéger le caribou de Peary?

Secrétariat des espèces en péril des TNO

Sans frais : 855-783-4301

Télécopie : 867-873-0293

Courriel : [SARA@gov.nt.ca](mailto:SARA@gov.nt.ca)